



Ville de Pontivy

Commission conjointe «ville et déplacements» et «travaux»

Compte-rendu de la réunion du 30 janvier 2012

C12-2012-001

ÉTAIENT PRÉSENTS

- **Commission ville et déplacements :**
Monsieur Alain LE MAPHIHAN, Adjoint
Madame Anne-Marie GREZE, Conseillère municipale
Monsieur Gérard DERRIEN, Conseiller municipal
- **Commission travaux :**
Monsieur Henri LE DORZE, Adjoint
Madame Annie PESSEL, Conseillère municipale
Monsieur Joël LE BOTLAN, Conseiller municipal
Monsieur Bernard BAUCHER, Conseiller municipal
Monsieur Yvon PERESSE, Conseiller municipal

ÉTAIENT ABSENTS

Messieurs Jean-Luc LE BELLER et Jean-Paul JARNO

ASSISTAIENT À LA RÉUNION

Madame Aude MOYSAN, Directrice générale adjointe des services
Monsieur Daniel HOUDAYER, Directeur des services techniques
Monsieur Robert BOTEREL, Responsable du service voirie, réseaux, propreté urbaine

PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

- Aménagement de l'avenue de la Libération, approbation du projet et du plan de financement prévisionnel
- Pose de coussins berlinois rue Henri Gaillard, convention avec le Conseil Général du Morbihan
- Bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières 2011
- Chefdeville – Cession d'une partie de chemin rural à Pontivy Communauté

AMENAGEMENT DE L'AVENUE DE LA LIBERATION

Alain le Mapihan présente le projet de rénovation de l'avenue de la Libération, axe important d'entrée de ville, classée voie départementale et accueillant actuellement plus de 9.000 véhicules/jours :

- ^ phasage en trois tranches :
 - ^ la première, du rond point de St Niel (Centre Leclerc) au parc de Kergrésil,
 - ^ la seconde, du parc de Kergrésil au rond point de St Mélarde,
 - ^ et la troisième du rond point de St Mélarde jusqu'au pont SNCF,
- ^ planning prévisionnel :
 - ^ attribution des marchés : début septembre 2012,
 - ^ début des travaux de la première tranche : enfouissement de réseaux à partir d'octobre,
 - ^ fin des travaux de la première tranche : printemps 2013,
 - ^ les tranches 2 et 3 seront affermées à suivre, selon un planning qui n'est pas encore défini.
- ^ sécurité des usagers de la voie :
 - ^ circulations douces, bandes et pistes cyclables séparées lorsque possible,
 - ^ ralentissement de la circulation routière par des alternances de stationnement, des équipements types plateaux surélevés, des passages piétons protégés...,
 - ^ création d'espaces partagés, d'une zone 30 vraisemblablement du rond point St Mélarde jusqu'au pont SNCF,
- ^ une attention particulière à été demandée au maître d'œuvre concernant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite pour répondre à la loi accessibilité de 2005 ainsi qu'au plan de mise en accessibilité de l'espace public (Pave) initié très récemment par la ville : largeur et continuité des circulations piétonnes, traversées de voirie, mobiliers urbains adaptés, abris bus homologués...,
- ^ préservation autant que possible des places de stationnement, création de 10 places de parking sur la pointe du parc de Kergrésil (près de 80 places répertoriées dans les esquisses sur l'ensemble du projet...),
- ^ prise en compte de l'urbanisation nord (St Niel) et sud (Dépendances de Kergrésil), zones classées au PLU « 1Aubb » et nécessité de création d'un giratoire face au parc avec les amorces de voiries correspondantes,
- ^ enfouissement des réseaux souples, vérification complète des autres réseaux (eaux usées, eaux pluviales...), intégration des fourreaux de fibre optique, effacement des réseaux et poteaux sur les départs de rues adjacentes,
- ^ intégration paysagère de la voie et des abords, y compris sur le parc de Kergrésil et la fontaine St Mélarde,
- ^ prise en compte des accès riverains avec des reprises de niveaux importantes à certains endroits sur les entrées de propriétés,
- ^ prise en compte des transports urbains et des services d'enlèvement des déchets, des commerces et accès divers, de la défense incendie...,
- ^ révision du plan de circulation des voies adjacentes impactées par le projet,
- ^ gestion du chantier, des circulations et déviations pendant la durée des travaux...,

Le projet sera présenté par le Maître d'œuvre au Conseil Municipal du 08 février prochain.

Une réunion de concertation est ensuite prévue vers la fin février/début mars avec l'ensemble des riverains sur le quartier.

Avis favorable des membres de la commission sur le projet